

Marais de la Vacherie

Un site unique à préserver



MARAIS DE
LA VACHERIE



Réserve
naturelle régionale
PAYS DE LA LOIRE

Une nature riche et variée concentrée sur 180 hectares

À première vue, le marais de la Vacherie semble inhabité. Pourtant, la vie foisonne pour qui y regarde de plus près. La richesse de sa faune et de sa flore est tout simplement étonnante :

- 178 espèces d'oiseaux, parmi lesquelles 101 sont menacées et/ou protégées en France. Témoins de la qualité du site, de nombreuses espèces s'y reproduisent : la *Guifette noire*, l'*Échasse blanche*, la *Barge à queue noire*, le *Chevalier gambette*, le *Vanneau huppé*, la *Cigogne blanche*, la *Sarcelle d'été*, le *Canard souchet*.

- Zone humide, le marais est un paradis pour les amphibiens (*Triton marbré*, *Pélodyte ponctué*), pour les reptiles (*Couleuvre verte et jaune*, *Couleuvre vipérine*) pour les libellules (*Agrion mignon* et *Orthétrum à stylets blancs*) et pour un mammifère comme la *Loutre d'Europe*. Autant d'animaux qui sont aujourd'hui menacés en France.

- On dénombre 198 espèces végétales, dont 25 peuvent être considérées comme remarquables. Cinq d'entre elles sont d'ailleurs protégées, au plan national comme la *Renoncule à feuilles d'ophioglosse*, ou régional comme le *Trèfle de Michéli*, l'*Iris bâtard*, la *Cératophylle submergée* et la *Cardamine à petites fleurs*.



Renoncule à feuilles d'ophioglosse

© M. Daudon

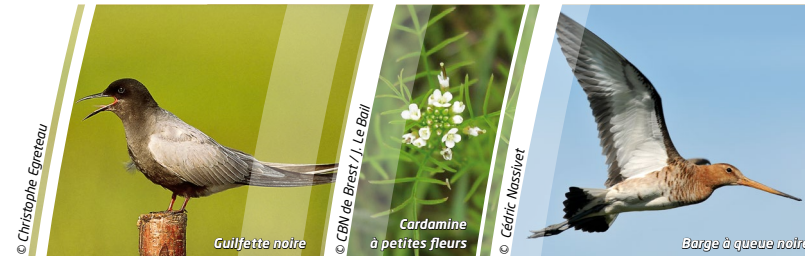
Marais de la Vacherie : une étroite collaboration entre l'homme et la nature

La réserve du marais de la Vacherie s'étend sur plus de 180 hectares. Situé sur la commune de Champagné-les-Marais en Vendée, le marais est composé de prairies naturelles humides. En hiver, lorsque l'eau recouvre les parties les plus basses, les canards présents en baie de l'Aiguillon en journée viennent s'y alimenter la nuit. Quand les eaux baissent, les éleveurs mènent paître leurs troupeaux sur les terres découvertes en respectant les contraintes liées à la préservation du site. Pour garantir ce fragile équilibre et favoriser la reproduction de la guifette noire, oiseau dont il ne reste que 200 couples en France, une gestion adaptée du niveau d'eau doit être mise en œuvre.

Un peu d'histoire...

Le marais de la Vacherie se situe au cœur de l'ancien golfe des Pictons (actuel Marais poitevin). Le comblement naturel de ce golfe, fruit de l'accumulation des sédiments marins et alluvionnaires, a été accentué par la main de l'homme (endiguement, assèchement, création de chenaux...) qui a permis l'exploitation des terres.

Aujourd'hui, d'apparence planes, ces terres laissent apparaître un microrelief constitué de parties basses (appelées *baisses*), en eau plusieurs mois de l'année, et de parties hautes (appelées *belles*). L'océan a marqué le relief et nourri la terre en sel, qui remonte par capillarité.



© Christophe Egretou

Guifette noire

© CBN de Brest / J. Le Ball

Cardamine à petites fleurs

© Cédric Nassivet

Barge à queue noire



Gestion pastorale

© De Marais - LPO

Un laboratoire de la cohabitation réussie

Le marais de la Vacherie représente un intérêt écologique majeur. Les limicoles, petits échassiers, sont emblématiques du site. Ils ont besoin pour se reproduire de prairies pâturées inondées une grande partie de l'année. L'entretien du marais par les vaches et les chevaux est donc indispensable. C'est en grande partie sur les éleveurs que repose la préservation de ce lieu exceptionnel à plus d'un titre. La démarche de classement en Réserve naturelle régionale a été menée en tenant compte à la fois des spécificités du site et des attentes des professionnels travaillant sur le marais.

La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) mène depuis 1989 une campagne d'acquisition et de gestion de prairies naturelles humides sur la commune de Champagné-les-Marais. Elle est à ce jour propriétaire de 404 hectares et du corps de ferme du Grand Mothais, actuelle maison de la Réserve. Le but est de maintenir ces milieux favorables à la biodiversité et de démontrer qu'il est possible de combiner un élevage extensif à caractère économique et le respect de l'environnement. L'association loue les prairies à des éleveurs à des tarifs inférieurs à ceux habituellement pratiqués.

Les éleveurs de Champagné-les-Marais : acteurs et responsables

Au total, ce sont six éleveurs qui assurent l'entretien de l'ensemble du site et s'engagent du même coup à mettre en œuvre des pratiques respectueuses du milieu naturel : pas d'engrais chimique, nombre limité d'animaux pâturant au printemps, dates de fauche tardives (entre le 1^{er} et le 15 juin).

« Le marais de la Vacherie est une zone où les enjeux environnementaux sont importants et vont au-delà de la simple protection de la nature. Les oiseaux sont des indicateurs de sa bonne santé. Je me sens acteur et responsable, concerné par la démarche. Il faut penser aux autres et à demain. »
Didier MARTINEAU, éleveur à Champagné-les-Marais

Le Conseil régional des Pays de la Loire a décidé du classement du marais de la Vacherie en Réserve naturelle régionale le 15 décembre 2008. La Région assure un accompagnement technique et financier à hauteur de 50% du coût des actions menées dans le cadre du plan de gestion.

« Avec le réseau des Réserves naturelles régionales, la Région œuvre à la découverte de la biodiversité ligérienne. »

Bruno Retailleau

Président de la Région des Pays de la Loire

Les milieux naturels des Pays de la Loire sont d'une grande variété et d'une étonnante richesse.

La Région des Pays de la Loire attribue le label RNR (Réserve naturelle régionale) à des sites remarquables au regard des richesses naturelles qu'ils abritent. Ces lieux vivants, au sein desquels s'exercent de multiples activités, servent à de nombreux usages et participent à la valorisation du savoir-faire régional en matière de développement durable. La Région accompagne techniquement et financièrement ces projets portés par des acteurs locaux dynamiques. L'intérêt du site et les mesures de gestion prévues figurent dans un document unique, appelé plan de gestion. Les Réserves naturelles régionales sont aussi un lieu de découverte pour tous les Ligériens et donc d'attractivité pour ces territoires ruraux et périurbains.

Réseau des Réserves naturelles régionales en Pays de la Loire au 1^{er} janvier 2017



Toutes les infos sur les Réserves naturelles régionales en Pays de la Loire sur :

www.paysdelaloire.fr



Conseil régional des Pays de la Loire - Hôtel de Région - 1, rue de la Loire - 44966 NANTES cedex 9 - Tel : 02 28 20 54 92 - Fax : 02 28 20 50 05
Directeur de la publication : Bruno RETAILLEAU - Co-directeur de la publication : François PINTÉ - Coordination : Direction de la communication
Crédits photos de une de couverture (de gauche à droite) : Jean-Louis Le Moigne - LPO / Alain Texier - PNRMP / CBN de Brest - Jean Le Bail.
Conception graphique : Latitude - Mise en page : Anima Studio (Nantes), février 2017 - Impression : Edicolor (35) sur du papier 100% recyclé



Agenda 2017
le recyclage des
papiers et des
la Région des
Pays de la Loire
et Coobio.

